



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

[Lisez ici la Bourse du Transport](#)



L'INDEMNITÉ 25 EST DISPONIBLE

Les autocaristes dont l'activité a été fortement impactée au 4ème trimestre 2021, par les dernières mesures prises par le comité de concertation à partir du 26/11/2021, et qui démontrent une perte de chiffre d'affaires de minimum 25 % sur le quatrième trimestre 2021, peuvent introduire une demande pour recevoir l'indemnité 25.

Les demandes peuvent être introduites via la plateforme <https://indemnitecovid.wallonie.be> jusqu'au 06/05. Les membres FBAA ont reçu plus de détails cette semaine.



LA CAMPAGNE DE RELANCE DU SECTEUR DES AUTOCARS A COMMENCÉ !

Le samedi 19/03, notre campagne de relance pour [Busfan.be](#) a débuté, pour donner encore plus envie au grand public de (re)voyager en car.

Jusque fin mai, La Dernière Heure, le quotidien Het Nieuwsblad et la chaîne 'Evenaar TV' diffuseront des reportages inspirants sur les 2 voyages de groupes que nous avons organisés en septembre 2021. Nous avons visité la Champagne, la Lorraine et l'Alsace.

Campagne pour les francophones :

- La Dernière Heure a publié son 1^{er} reportage
- Sur www.dhnet.be se trouve le [même reportage en ligne](#)

Campagne pour les néerlandophones :

- Het [Nieuwsblad](#) a publié son 1^{er} reportage
- Sur nieuwsblad.be se trouve le [même reportage en ligne](#)
- La chaîne [Evenaar TV](#) a diffusé son 1^{er} reportage autocar
- [Regardez le reportage de 'Evenaar tv' sur Busfan.be \(en néerlandais\)](#)

Curieux de la suite de notre campagne Busfan ? [Suivez Busfan Voyages sur Facebook](#)



TRANSPORTS ORGANISÉS : nouveau protocole pour les codes jaune, orange ou rouge

Suite à la transition vers la phase jaune du baromètre corona, une systématique des mesures sanitaires COVID dans le transport organisé s'imposait, vu que le secteur du transport ne fait pas partie de ce baromètre.

Avec les SPF Santé Publique & Mobilité, et en concertation avec les partenaires sociaux, notre fédération a élaboré un protocole pour les trois phases : rouge, orange ou jaune. Cela a comme avantage la clarté concernant les mesures qui s'appliquent dans chacune des phases et la possibilité de changer rapidement d'une phase à une autre.

Il est important à signaler que même en code jaune, un **niveau de protection de base** doit être offert.

Pensez aux mesures suivantes :

- Le port du masque buccale à bord du car est 'recommandé' pour les passagers, sans être une obligation
- Se désinfecter les mains reste important
- Garder ses distances quand c'est utile de le faire
- Aérer le car suffisamment

Nous avons transmis à nos membres le protocole pour chacune des trois phases.

Bientôt ces derniers recevront des autocollants qui indiqueront les mesures de sécurité actuelles en code jaune. Ces autocollants montreront clairement ce qui est attendu pour pouvoir voyager en toute sécurité.



PRIX DES CARBURANTS : l'IRU tire également la sonnette d'alarme

L'IRU a envoyé une lettre d'avertissement à la présidente de la Commission européenne pour demander un soutien pour le secteur des transports. Ce dernier a été durement touché par les énormes augmentations des prix du diesel.

La Commission européenne travaille actuellement seulement à l'élaboration d'un cadre pour les aides d'État destinées à compenser les entreprises touchées par les fortes augmentations du coût du gaz et/ou de l'électricité. L'IRU soutient que cette compensation devrait également s'appliquer aux augmentations du prix du carburant. La crise coronaire a déjà conduit de nombreuses entreprises européennes de transport de passagers au bord de la faillite. L'augmentation considérable du coût du carburant peut facilement être le coup de grâce.

Si les augmentations du prix du carburant sont incluses dans le cadre des aides d'État, les pays de l'UE peuvent suivre le bon exemple de la France, qui a déjà alloué 400 millions d'euros à son secteur des transports. L'Espagne a également déjà annoncé des mesures de soutien similaires. Notre fédération cherche à savoir si le gouvernement belge attendra davantage.

[Lire la lettre de l'IRU à la présidente de la Commission européenne](#)



LEZ BRUXELLES : la période d'avertissement est prolongée jusqu'au 30/06

Le gouvernement bruxellois a décidé hier de prolonger la période d'avertissement de la LEZ jusqu'au 30/06 prochain. Cette décision fait suite aux problèmes importants de livraisons de véhicules constatés dernièrement.

Depuis le 1er janvier 2018, le territoire de la Région bruxelloise est devenu une LEZ dont les critères d'accès sont progressivement renforcés afin de réduire les émissions polluantes des véhicules en circulation. Depuis le 1er janvier dernier, la LEZ bruxelloise est interdite d'accès aux **voitures, bus et camionnettes diesel de norme Euro 4** et inférieure.

Le gouvernement bruxellois a introduit une période transitoire du 1er janvier 2022 au 1er avril 2022, au cours de laquelle aucune amende administrative n'a été infligée aux conducteurs. Ceux-ci reçoivent jusqu'à présent une lettre d'avertissement.

Cependant, suite à la situation sanitaire récente et à l'impact de la guerre en Ukraine, d'importants problèmes de livraisons de véhicules - jusqu'à plusieurs mois de retard - ont été constatés. La période d'avertissement est donc prolongée jusqu'au 30 juin prochain. **Aucune amende ne sera infligée à des propriétaires de véhicules diesel de normes Euro 4 avant cette date.** (Belga)

COTISATION FBAA

Étant donné les circonstances difficiles, en particulier pour le transport organisé, et les conséquences économiques pour de nombreuses entreprises, le conseil d'administration de notre fédération a décidé que la partie variable des cotisations autocars, payée en 2020, serait valable pour trois ans, à savoir 2020, 2021 et 2022.

La FBAA affiche ainsi sa compréhension et accorde un soutien symbolique aux collègues touchés.

Les autres montants restent inchangés :

| | | | |
|------------------|----------|--------------|----------|
| Cotisation fixe* | € 162,00 | B | € 107,00 |
| S (10 – 25 pl.) | € 47,00 | S (+ 25 pl.) | € 59,00 |
| Mini | € 38,00 | | |

*Y compris la licence légale Reprobel pour 2022



LISEZ LE NOUVEAU CAR & BUS E-ZINE

Dans cette édition :

- Relance du secteur autocar : le lancement de la campagne Busfan !
- Transports Penning forme de nouveaux chauffeurs
- Rouler avec un bus électrique : qu'en pensent les chauffeurs ?
- Des voyages en car placés sous le signe de la bière ?
- Micheline Cars : rétrospective

[Lire le nouveau numéro de mars](#)

[Recevez les prochaines éditions par e-mail](#)

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR



VRA-BUS Commissie



Session stratégique 'Orientation 2025'



Comité Fédéral Autocar

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

